

## **La protection du seigneur contre la corvée**

En échange de la sécurité qu'il procure, le maître exige [...]. Des manants vigoureux [...], il attend surtout qu'ils contribuent à la défense publique par des travaux manuels, des corvées.

Ce sont des paysans qui creusent les fossés, élèvent la motte, coupent et plantent les pieux des palissades.

On a calculé que pour édifier un petit fortin, une cinquantaine de manoeuvres devaient travailler quarante jours durant.

*Georges Duby (1987) - Histoire CM, Hachette, page 52*